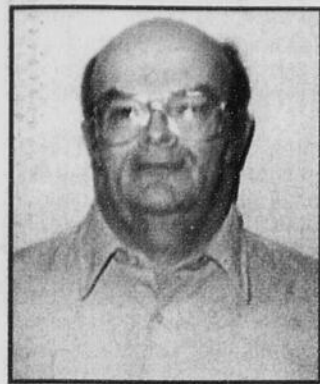


Accusés d'agressions sur 4 fillettes

Glen Later a été arrêté au palais de justice de Sherbrooke où il se trouvait déjà pour une autre cause semblable



Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Un couple de Danville a été accusé, hier après-midi, au palais de justice de Sherbrooke, d'agressions sexuelles, de grossière indécence et d'attentats à la pudeur sur des enfants, tous des filles.

Glen Later, âgé de 53 ans, et son épouse Linda Later Myers, âgée de 45 ans, ont comparu devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Le ministère public, représenté par le procureur Pierre Proulx, a retenu neuf chefs d'accusation contre Glen Later pour des gestes qu'il aurait commis, entre les années 1974 et 1984, à l'endroit de quatre filles âgées à cette époque-là entre six et 14 ans. L'individu aurait commis ces crimes dans la région de Danville alors que les victimes étaient sous sa responsabilité, a précisé le porte-parole de la Sûreté du Québec, Serge Dubord.

Lors de son arrestation, hier matin, par les membres du Bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de Richmond, Later se trouvait déjà au palais de justice pour une autre cause de contacts sexuels sur laquelle avait enquêté la Régie intermunicipale de police Memphrémagog.

L'homme de Danville fait face dans ce dernier dossier à des accusations de nature sexuelle envers trois victimes pour des gestes commis dans les années 1993 à 1996. Les antécédents de Later en semblable matière remontent à 1988. Quant à l'épouse, Linda Later Myers, ce sont quatre chefs d'accusation qui ont été déposés contre elle pour des gestes qu'elle aurait perpétrés entre les années 1977 et 1984. Me Myriam Lachance a représenté les deux accusés qui ont pu recouvrer leur liberté moyennant leur assujettissement à diverses conditions. Le tribunal a reporté la prochaine étape de la cause au 18 septembre.

Le tribunal a reporté la prochaine étape de la cause au 18 septembre.

Quant à l'épouse, Linda Later Myers, ce sont quatre chefs d'accusation qui ont été déposés contre elle pour des gestes qu'elle aurait perpétrés entre les années 1977 et 1984.

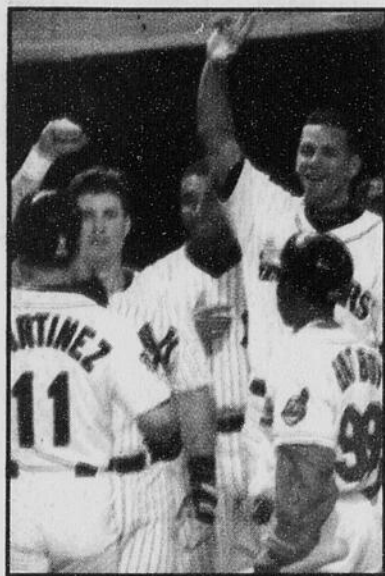
Me Myriam Lachance a représenté les deux accusés qui ont pu recouvrer leur liberté moyennant leur assujettissement à diverses conditions.

Le tribunal a reporté la prochaine étape de la cause au 18 septembre.



Linda Later Myers, 45 ans

Les sports



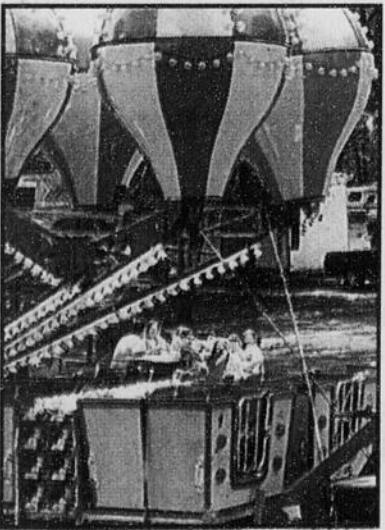
Alomar joue les héros pour l'Américaine



Internationaux: Niemeyer peut préparer ses valises

- cahier C

Fête du lac des Nations



Un dernier droit avant qu'arrive la foule (A3)

Météo / A2

FRAIS

18

5h08 20h36

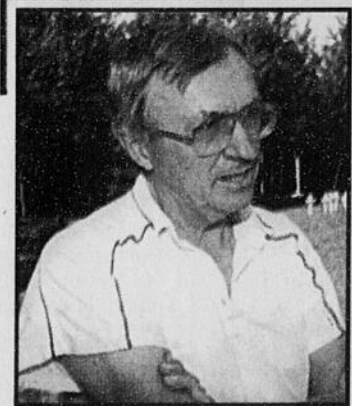


Bambine tuée dans un accident de VTT



«GENEVIÈVE NE NOUS A APPORTÉ QUE DES JOIES»

«Je voudrais que ce drame ne soit jamais survenu...»



Pour surmonter la perte de sa fille de deux ans, Geneviève, Jacques Hamel s'en remet à Dieu.

Gilles DALLAIRE

Canton d'Orford

«Si je n'avais pas la foi, je montrerais le poing au ciel et je maudirais Dieu. J'ai la foi et, au lieu de Le maudire, j'accepte la lourde épreuve qu'Il nous envoie, à ma femme et à moi. Je vois en elle une manifestation de Sa volonté.»

C'est avec la sérénité, une sérénité bien différente du stoïcisme que seule peut donner une confiance sans bornes en Dieu, que Jacques Hamel accueille la mort tragique de sa fille.

Geneviève, âgée de deux ans, est décédée dimanche soir à la suite d'un accident survenu quelques heures plus tôt dans le parc provincial du Mont-Orford, dans des circonstances dont il garde un souvenir très vague.

«Ce n'est pas que nous ne tenions pas à elle. Nous tenions à elle comme à la prunelle de nos yeux. Geneviève était une enfant très intelligente, très attachante et presque toujours de bonne humeur. Elle ne nous a donné que des joies depuis sa naissance. Sa mort nous cause une peine que les mots sont impuissants à décrire. Je voudrais plus que tout au monde que ce drame ne soit jamais survenu mais il est survenu et il faut bien que nous acceptions sa réalité», a-t-il expliqué, hier, au cours d'une brève entrevue.

«Elle prie pour nous»

Il a ajouté, en ravalant parfois un sanglot, que, même si Geneviève n'est plus avec sa femme et lui physiquement, ils sentent continuellement sa présence.

«Elle prie pour nous et elle nous aide à surmonter notre peine. Elle a commencé à le faire dès que son petit

coeur a cessé de battre. Je l'ai senti et ma femme l'a senti aussi quand, après avoir appris qu'il n'y avait plus rien à faire, nous l'avons prise dans nos bras pour la serrer, lui dire que nous l'aimons et la couvrir de baisers», a-t-il révélé.

M. Hamel a dit ne pas se souvenir du tout de la façon dont l'accident, survenu sur un sentier qui relie le mont Giroux à un étang, s'est produit. Il a affirmé se souvenir seulement avoir aperçu le véhicule tout-terrain qu'il chevauchait avec Geneviève et Nicolas, son frère de trois ans, immobilisé sur ses quatre roues dans une pente et avoir vu ses enfants assis sur la banquette.

«Nicolas avait son casque protecteur sur la tête mais Geneviève avait perdu le sien. Ils étaient encore tous deux retenus à la banquette par les sangles que j'avais installées pour leur sécurité. Comme j'ai été médecin, j'ai vite constaté que Geneviève avait subi des blessures assez graves et je suis revenu chez moi aussi vite que le véhicule tout-terrain pouvait aller mais ses blessures étaient trop graves pour qu'elle survive même si tout ce qui pouvait humainement être fait pour la sauver a été fait», a-t-il raconté.

Il a affirmé, comme un voisin l'avait déclaré hier, qu'il ne va jamais vite quand il amène ses enfants avec lui sur son véhicule tout-terrain. «Je vais le plus lentement possible, peut-être à 4 ou 5 kilomètres/heure. C'est assez vite pour moi et ce n'est pas dangereux pour les enfants», a-t-il expliqué.

Les funérailles de la bambine auront lieu aujourd'hui, à 14 h, en l'église de la paroisse Saint-Patrice de Magog.

Toutes les précautions avaient été prises (A2)

200 lits en moins au CUSE

Ce n'est pas une hypothèse, c'est un objectif clair...

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Loin d'être une rumeur ou une simple hypothèse, la fermeture de 200 lits additionnels au Centre universitaire de santé de l'Estrie est un des «objectifs spécifiques» qui apparaissent dans un document interne qui a circulé au CUSE au mois de juin.

La Tribune a mis la main sur ce document, intitulé «Plan de transformation II», qui mentionne littéralement l'objectif de «déterminer les conditions et les moyens permettant d'atteindre l'objectif de 1,8 lits par 1000 habitants en santé physique pour l'an 2001 en Estrie», ce qui signifierait une dégradation du réseau de la santé durant encore quatre ans dans la région.

Cet objectif de 1,8 lit est une norme fixée provincielement par le ministère de la Santé.

En clair, elle aura pour effet de réduire de quelque 200 le nombre de lits dans les hôpitaux de la région. Au CUSE, on passerait de plus de 700 lits à moins de 540 lits, peut-être même 525, et on en fermerait d'autres encore dans les MRC de la région.

Lors d'une conférence de presse convoquée le 26 juin, le directeur de la Régie régionale de la santé, M. Jean-Pierre Duplantie, avait annoncé la formation d'un comité pour étudier la question de la fermeture de lits additionnels, mais le document obtenu par La Tribune, antérieur d'une semaine à cette conférence de presse, confiait à ce comité de 16 personnes non pas le mandat d'évaluer des hypothèses, mais de trouver des moyens de réduire le nombre de lits.

M. Duplantie, de même que le directeur général du CUSE, M. Normand Simoneau, et le doyen de la faculté de Médecine, M. Michel Baron, avaient tenu des propos rassurants en disant que la population sera informée adéquatement et qu'aucune action ne sera menée de façon précipitée. Normand Simoneau avait même déclaré qu'on hospitalise et qu'on traite plus de gens maintenant, avec 705 lits, qu'au temps où il y avait 1200 lits dans la région sherbrookoise.



«On retourne chez eux des gens qui auraient besoin d'être hospitalisés» — la psychiatre Sylvie Godbout À LIRE EN A3

Bambin écrasé par un camion d'Hydro-Québec à Sainte-Catherine-de-Hatley

Cri de révolte contre Hydro-Québec

Maurice CLOUTIER
Rock Forest

Les dirigeants de la société d'État Hydro-Québec sont «absolument inhumains» à l'égard de notre famille.

Tout en dénonçant publiquement l'attitude de la société d'État, Bertrand Morin veut que la mort de son petit-fils, Clifford Fisher, provoque chez Hydro-Québec et les autres grandes compagnies une prise de conscience sur leurs responsabilités lorsqu'elles circulent à reculons avec des camions ou même des camionnettes sur des propriétés privées.

Le 26 juin dernier, un bambin qui aurait eu deux ans le 15 juillet, Clifford Fisher, a été écrasé par un camion en marche dont le conducteur, un préposé à la lecture des compteurs à l'emploi d'Hydro-Québec, ne l'a pas vu.

Le drame s'est produit dans la cour de ses parents à Sainte-Catherine-de-Hatley.

La famille est encore fortement ébranlée. «C'est la plus grosse peine qu'on peut avoir», confesse M. Morin.

Huit jours après

Il dit que le seul appel reçu d'Hydro-Québec est venu huit jours après l'accident et «le message de condoléances semblait être adressé par un robot, qui ne connaissait rien de l'histoire.»

Même pas d'aide psychologique, déplore-t-il.

«Chez Hydro-Québec, on est beaucoup plus pressé à mettre un compte en collection qu'à faire preuve de sympathie à l'endroit d'une famille dure-

ment éprouvée en raison d'une tragédie dont un employé d'Hydro est responsable.»

Maintenant, M. Morin veut éviter qu'un drame comme celui-là se reproduise.

«Nous voulons des garanties à l'effet que des mécanismes de sécurité seront mis en place pour éviter la répétition d'un accident comme celui qui a coûté la vie à mon petit-fils.»

Pour se faire entendre, M. Morin et d'autres membres de la famille lancent une pétition dans les deux langues pour régler la circulation des poids lourds.

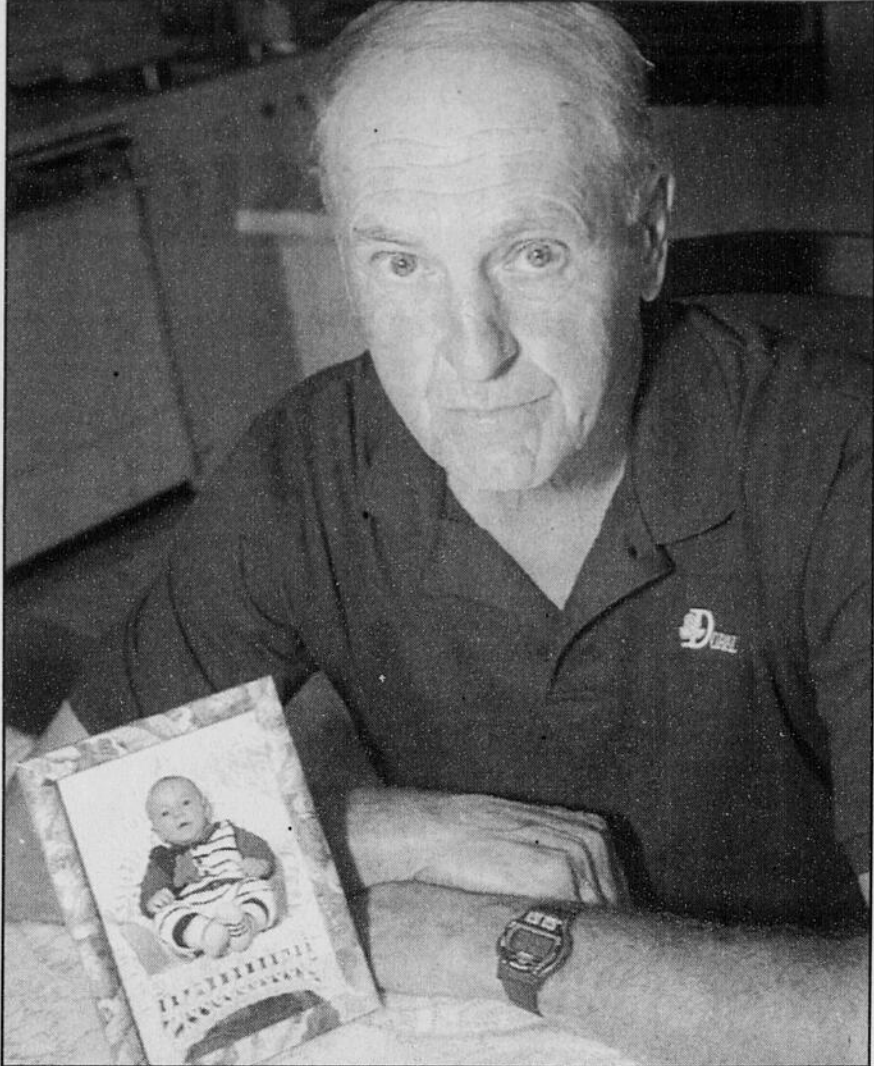
La pétition sera éventuellement dans des endroits publics. «C'est simple. On veut une loi, qui interdise à tous les conducteurs de camions affectés aux services publics de faire marche arrière avec leur véhicule sans l'assistance et la surveillance d'un adjoint comme guide.»

Il souhaite que les préposés d'Hydro-Québec stationnent près de l'entrée des résidences et marchent plutôt sur les terrains privés pour prendre note de la consommation d'électricité.

Surpris et frustré du peu d'attention que la famille a obtenu de la société d'État, M. Morin lui sert cet avertissement: «plus ils vont nous ignorer, plus nous frapperons fort.»

Le dépôt d'une poursuite n'est pas écartée, mais rien n'est fait en ce sens dans le moment, précise le grand-père exploré.

M. Morin demande à tous ceux qui veulent l'appuyer de communiquer avec lui au 4213 boulevard Bertrand-Fabi, app.3, Rock Forest, J1N 1X2.



Bertrand Morin veut que la mort de son petit-fils, Clifford Fisher (dont on voit ici un portrait) ne reste pas sans réponse auprès des dirigeants d'Hydro-Québec.

Pour Geneviève Hamel Une mort purement accidentelle

Gilles DALLAIRE
Magog

Même si les circonstances de l'accident qui a causé le décès de Geneviève Hamel dimanche à Canton d'Orford ne sont pas encore connues avec précision, la mort de la fillette ne résulte manifestement pas d'une négligence.

Telle est l'opinion du capitaine de gendarmerie Yves Denis qui suit de près la progression de l'enquête entreprise par Police Memphrémagog et menée par le détective Yvan Bélanger.

«Selon moi, le père de la fillette a pris toutes les précautions qui doivent être prises quand on amène un enfant faire une randonnée sur un véhicule tout-terrain. Elle portait un casque protecteur, elle était retenue à la banquette par une sangle qui a tenu le coup. Il n'y a pas grand-chose qu'on peut faire de plus pour assurer la sécurité d'un enfant», a-t-il souligné.

Le capitaine Denis a aussi fait remarquer que M. Jacques Hamel a la réputation de faire montre d'une très grande prudence quand il se promène sur son véhicule tout-terrain avec ses enfants.

Une autopsie a été pratiquée sur le cadavre de la bambine hier à l'Institut de médecine légale et de police scientifique de Montréal. Ses résultats n'avaient pas été communiqués à Police Memphrémagog en fin d'après-midi.

Sylvie Lapointe et le règlement anti-pit-bulls

«Le conseil municipal n'a pas pris ses responsabilités»

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les conseillers sont trop mous et se laissent trop facilement influencer par les propriétaires de chiens.

C'est en substance ce que déplore la

conseillère Sylvie Lapointe qui, avec son collègue Laurier Custeau, a signifié sa dissidence avec la position prise lundi soir, en assemblée publique, de retarder au 19 août prochain l'entrée en vigueur de sa réglementation interdisant certaines races de chien, dont les pit-bulls, à l'intérieur des limites de la ville.

Une vingtaine de propriétaires de chiens défendaient la cause des chiens menacés. «Tout ce que j'espère, c'est qu'il n'y ait pas d'enfant mordu d'ici le 19 août car on ne pourra pas en faire porter la responsabilité à l'association des vétérinaires. Le conseil n'a pas pris ses responsabilités, lundi soir», a déclaré Mme Lapointe alors qu'elle était appelée à donner les motifs de sa dissidence.

Elle a signalé que «le dossier a été discuté en long et en large... C'est un prétexte d'attendre le projet de règlement de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Nous connaissons leur position. Ils sont contre l'exclusion. Moi, je pense qu'il faut exclure certaines races qui mordent sans aucune provocation... Je trouve dommage que des conseillers aient été influencés par des propriétaires de chiens plus touchants que d'autres et qui disent que leur chien n'a jamais mordu quelqu'un. Quand un enfant se fait mordre, il n'a pas de pos-

sibilité de retour en arrière. Le mal est fait».

Selon elle, il faudra vider le sujet le 19 août. «Nous verrons alors à quoi mes collègues accordent le plus d'importance...»

Custeau en rajoute

De son côté, le conseiller Custeau rappelle que «ce n'est pas d'hier qu'on attend après l'Ordre». Depuis le mois de mai, rappelle-t-il. «Et le 16 juin, ils ont écrit que leur projet serait prêt la semaine suivante... Et on attend toujours... Et s'il n'y a pas de réponse le 19 août, on vas-tu attendre au 15 septembre, puis au 15 octobre ou au 15 novembre alors que la gueule des chiens va commencer à geler et qu'il fera trop froid pour qu'ils mordent?», a-t-il demandé en ajoutant toutefois avoir tout lieu de croire que le conseil ne repoussera pas davantage l'entrée en vigueur de la mesure d'exclusion.

Il a dit que la réglementation n'était peut-être pas parfaite et qu'elle pouvait être «assouplie... Nous pouvons aller dans le sens de la Ville de Québec qui a une réglementation plus souple que la nôtre... Par contre, nous avons une bonne réglementation. Il faut cesser d'en différer l'entrée en vigueur».

Festival de folklore de Drummondville

65 000 mordus accueillent les danseurs à bras ouverts

Catherine PAGE
Drummondville

Toute la journée, la température semblait incertaine mais, dès 16 h, des inconditionnels du Défilé international du Festival mondial de folklore ont commencé à installer chaises et glacières sur les trottoirs. Lorsque le cortège s'est mis en branle, à 20 h, une foule de 65 000 personnes était massée sur le parcours pour applaudir danseurs et musiciens.

La pluie légère s'est jointe à la fête à la toute fin, mais il était trop tard pour arrêter la machine.

«C'est le plus gros spectacle auquel prendront part ces artistes dans leur carrière, expliquait le directeur artistique Robert Fréchette. Certains groupes paniquent quand on leur dit qu'il y aura 65 000 personnes le long du parcours. On procède donc à des répétitions spéciales.»

Aucune trace de cette nervosité n'a transpiré et tous les groupes ont enchanté petits et grands.

L'ouverture avait été confiée à des spécialistes du genre, «La Lyre de Courtion», une fanfare suisse, et le reste du cortège s'est étiré sur une distance de 1,7 km.

Le groupe de l'Inde a même terminé sa marche en chantant: «Nous autres, on est peppés, peppés». Il va sans dire que l'effet sur la foule a été percutant.

Par un heureux hasard, la troupe «Toa Reva» de Tahiti fermait la marche. Plusieurs festivaliers les attendaient avec impatience car ce groupe est devenu le chou-chou de la 16e édition.

Les spectateurs n'ont pas été déçus. Les artistes de la Polynésie française ont distribué sourires et baisers à la volée sans arrêt, en plus d'aller serrer la main des gens parmi la foule et d'embrasser les enfants.

Malgré certains mécontentements exprimés lorsque le Festival a pris la décision de déplacer son défilé du samedi au mardi, cette activité tant attendue a encore été, cette année, un franc succès.

Les gens interrogés parmi la foule n'étaient pas dérangés outre mesure que le défilé soit présenté un soir de la semaine. Il faut dire qu'ils faisaient partie des chanceux qui ont assisté à ces deux heures de pure magie.

Autre texte sur le Festival en B8

INDEX

Arts:.....	C-6
Bandes dessinées:.....	D-6
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-9
De tout pour tous:.....	E-3
Économie:.....	B-4
Éditorial:.....	A-6
Horoscope:.....	D-6
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1
Messier en liberté:.....	D-2

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

PIZZA + SALADE CÉSAR OU DU CHEF 4.99
Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE
La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
18 PRÉC. 80	13 PRÉC. 70	21 PRÉC. 40	22 PRÉC. 30	25 PRÉC. 10



QUÉBEC				INDICE UV			
Chicoutimi Ave	18/12	Québec	Plu	18/12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
Gaspé Ave	20/9	Fimoussi	Ave	18/10	60 30 20 15		
Iles-de-la-Mad. Bru	18/16	St-Georges	Plu	18/12			
La Grande Var	18/7	Sept-Îles	Var	18/10			
Lac-St-Jean Ave	17/12	Trois-Rivières	Plu	18/12			
Montréal Ave	19/14	Val d'Or	Ave	18/9			

CANADA				USA				
Charlottetown Plu	20/15	Régina	Sol	30/12	Boston Ora	27/19	New York Ora	29/22
Edmonton Ave	20/11	St-John's	Var	20/9	Cape Cod Ora	27/19	Old Orchard Plu	22/16
Fredericton Plu	18/15	Toronto	Var	23/13	Burlington Plu	22/16	Portland Plu	23/16
Halifax Var	22/14	Victoria	Ave	19/12	Concord Plu	24/15	Providence Ora	27/19
Ottawa Ave	19/14	Winnipeg	Var	27/15	Detroit Ora	24/16	Washington Ora	33/22

LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL				
Athènes Sol	31/23	Mexico City	Plu	26/13	Atlantic City Var	28/21	Myrtle Beach Sol	32/25
Beijing Sol	33/21	Moscou	Sol	26/13	Cape Cod Ora	27/19	Old Orchard Plu	23/16
Berlin Sol	23/13	Paris	Sol	25/15	Daytona Beach Sol	31/23	Orlando Var	33/23
Hong Kong Ave	30/27	Port-au-Prince	Sol	31/23	Freeport Var	33/25	Plattsburg Plu	22/16
Lisbonne Sol	22/15	Rome	Sol	30/14	Fl Lauderdale Var	31/24	Tampa Var	33/25
Londres Sol	23/15	Tokyo	Sol	32/24	Honolulu Var	32/28	Virginia Beach Var	32/21
					Key West Var	33/25	West Palm B Var	33/25
					Miami Sol	29/23	Wildwood Var	28/21

© Services Commerciaux MM 1997

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
PLUS DE 100 000 LECTEURS
PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT
564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,51 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....24 \$
Coût à l'abonné.....4,00 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

ABONNEMENT par la poste:

Territoire immédiat

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Router, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

Faute de lits en psychiatrie

«On retourne des malades chez eux»

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Les vœux pieux et les propos rassurants des autorités du CUSE, de la faculté de Médecine et de la Régie régionale n'empêchent pas qu'en psychiatrie, il est impossible d'hospitaliser tous les malades qui en auraient besoin.

«On les retourne chez eux», déclare le docteur Sylvie Godbout, psychiatre. Sur semaine, dit-elle, on peut voir 15 malades par jour et le nombre d'hospitalisations requises peut varier beaucoup, mais il se peut très bien qu'un jour, les 15 malades requièrent une hospitalisation. Si tel est le cas, la mission est impossible. C'est alors que des malades sont renvoyés à domicile.

«Si les gens viennent nous voir, ce



Docteur Sylvie Godbout

n'est pas parce qu'il veulent voir ce qu'on a l'air, ironise le docteur Godbout, et nous, on ne peut pas tout régler en leur imposant les mains!»

De 120 lits auparavant, la psychiatrie est passée à 105 lits ouverts maintenant, dont 10 sont réservés à la psychiatrie légale, c'est-à-dire aux personnes référées par le Tribunal pour des évaluations ou des traitements. Sur les 95 qui restent, 40 sont destinés aux soins prolongés et il n'en reste que 55 pour recevoir les cas aigus, les patients qui consultent leur médecin ou à l'urgence.

«J'ai entendu dire qu'il se peut qu'il y ait même de 7 à 14 lits de moins cet été!», ajoute Sylvie Godbout.

Il y a deux semaines, Sylvie Godbout avait reçu 30 patients à l'urgence,

dont une mère en période de «manie», qui ne dormait plus, qui faisait des dépenses folles et qui faisait manger son enfant de trois ans à 21 heures le soir. Les parents de la femme, épuisés et incapables d'assurer une surveillance adéquate pour assurer la sécurité de la mère et de son enfant, avaient conduit leur fille à l'urgence.

Un cas d'hospitalisation bien sûr. «Les gens ne peuvent pas garder chez eux de telles personnes très malades.»

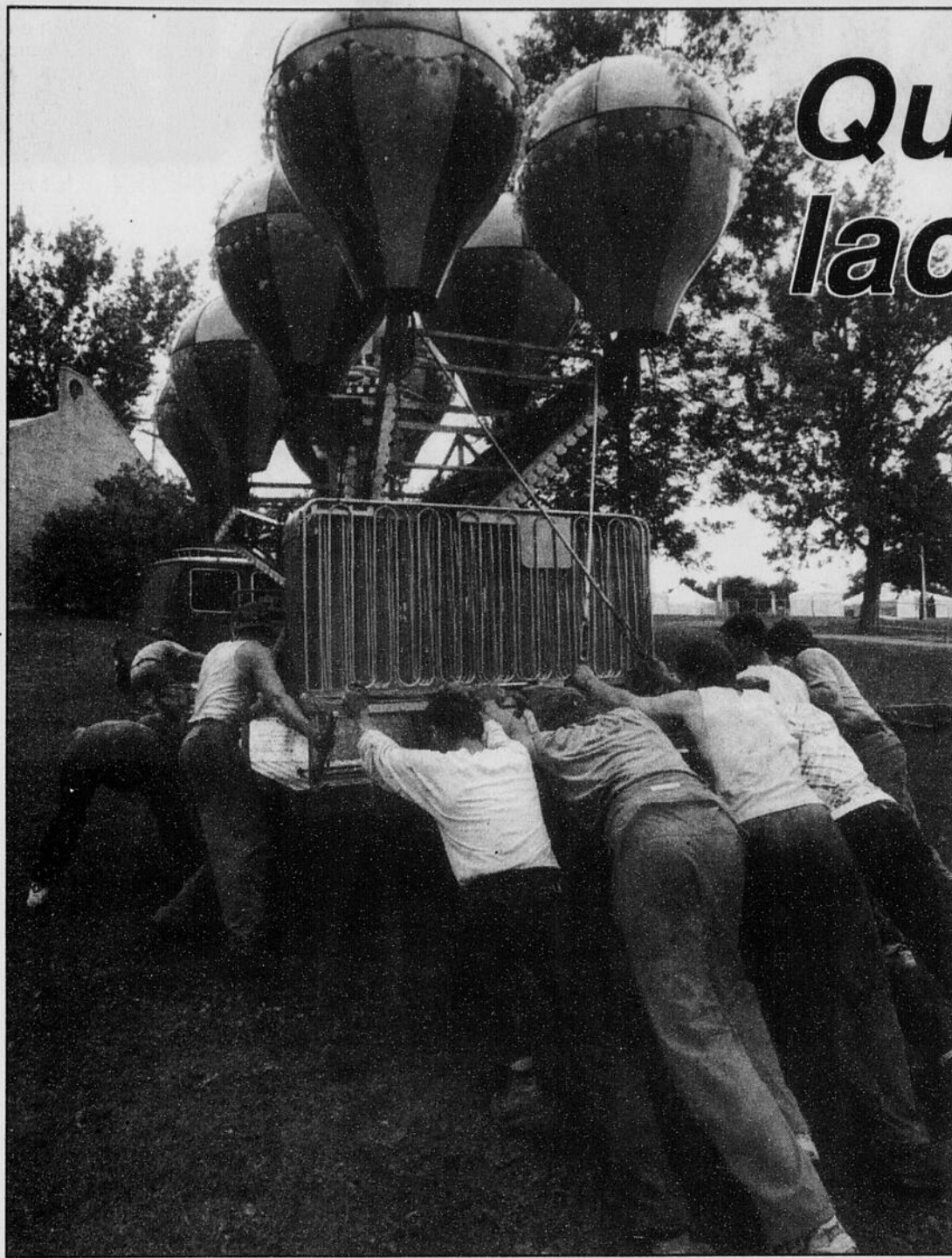
Un collègue du docteur Godbout, pour sa part, a reçu 50 patients à l'urgence, il y a peu. Il avait terminé à 4 heures du matin, indique Mme Godbout. «Finir à 4 heures du matin, passe encore, dit-elle, mais il faut avoir les moyens de donner aux gens les soins dont ils ont besoin.»

Le nombre de consultations à l'ur-

gence pour des problèmes psychiatriques la fin de semaine peut paraître élevé, mais, explique le Dr Godbout, le territoire couvert va de Granby jusqu'à Lac-Mégantic.

Pendant ce temps, on parle encore de fermer des lits, déplore le docteur Godbout, qui signale elle-même que des «recommandations» visant la fermeture de 200 lits de courte durée viennent d'être déposées. «Ce sont les mêmes recommandations que l'an passé, ajoute-t-elle, mais les étapes ne sont pas définies.»

À son avis, les fermetures vont «probablement se faire sur le dos de l'Hôtel-Dieu, comme le disait le docteur Denys Cloutier dans La Tribune, en fin de semaine dernière.»



Imacom-Daguerre François Lafrance

Que la Fête du lac commence...!

Béatrice FARAND
Sherbrooke

Dans le coin gauche, les manèges! Dans le coin droit, la grande scène! Pendant que certains montent les haut-parleurs, d'autres s'affairent à visser les derniers boulons. Ailleurs, un dernier coup de masse sur un piquet pour finir de monter une tente. Le Parc Jacques-Cartier a revêtu ses habits de fête.

«Cette année, nous occupons le parc au complet comparativement à l'an dernier où certains endroits restaient libres», explique Chantal Lévesque, responsable des communications. Bien sûr, les manèges et les spectacles occupent une place importante, mais ce n'est pas tout. Viennent s'ajouter à cela les montgolfières, le quartier des artisans, les feux d'artifice, sans compter l'animation et les présentations diverses chaque jour.

Concernant les manèges, Dany Grimard, directeur général de la fête, précise qu'un sondage effectué au cours des dernières années faisait ressortir le fait que les gens trouvaient qu'il ne se passait pas grand chose durant le jour. «Ça rend la fête plus complète en plus d'attirer du monde et de divertir les enfants. Finalement, ça crée une atmosphère», déclare-t-il. Au total, une vingtaine de manèges de toutes sortes envahiront le parc: grande roue, autos tamponneuses, mini montagnes russes et autres, autant pour les petits que pour les grands. Il est à noter que l'activité des manèges cessera chaque soir durant la présentation des feux d'artifice et qu'elle reprendra par la suite.

Sur le terrain de soccer, si le temps le permet, les gens auront la chance de faire des tours de montgolfière. Sans s'élever haut dans le ciel, elle lèveront quand même du sol afin de permettre aux gens de vivre un peu la sensation de monter vers le ciel.

Samedi, toujours sur le terrain de soccer, des démonstrations de trapèze et d'escalade viendront égayer la journée. À la limite du terrain, le quartier des artisans donnera la chance à plusieurs de magasiner bracelets, sacs, bagues et autres babioles.

Ensuite, ils n'auront qu'à descendre un peu la pente pour s'emplier le ventre puisque différents kiosques de nourriture occuperont une place importante.

Rappelons qu'il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées sur le site. Les lunchs sont tolérés, à la limite.

Aujourd'hui, dès 17h, place au gala d'ouverture puis, à 19h, au spectacle de l'école de danse de baladi de l'Estrie.

En soirée, la présentation des feux d'artifice de l'Estrie à 21h45 précédera le spectacle de Richard Séguin sur la grande scène, à 22h30.

Oh! Hissel! Ce n'est pas évident d'installer des manèges parmi les arbres et surtout sur un terrain en pente gazonnée. Mais c'est là un des défis que se sont donnés les organisateurs de la Fête du lac des Nations en faisant de cette édition une fête pour toute la famille à longueur de journée. Cela demande peut-être beaucoup d'audace, mais qu'à cela ne tienne, tout sera près pour la fête grâce, entre autres, aux efforts des travailleurs.

Richard Séguin a «hâte d'être là»

Sherbrooke (BF)

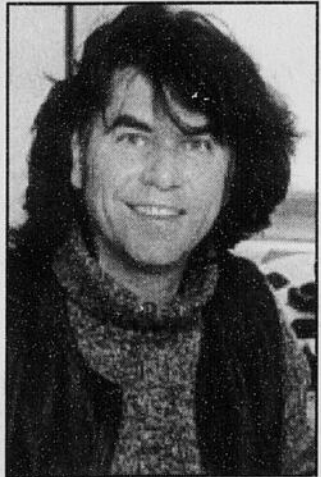
Richard Séguin sait faire plaisir.

Il ne fera pas exception, ce soir, pour le lancement de la 16e édition de la Fête du lac des Nations. Un show qui promet avec un artiste qui a le don de propager la fête dans tous les cœurs.

Le spectacle comportera plusieurs chansons de son dernier album, *D'instinct*, mais aussi des trois dernières tournées. Les vieilles chansons tant appréciées seront également de la partie. «C'est étonnant de voir à quel point le public constitue un bon juge pour les chansons qui traversent le temps, confie le chanteur. Entre autres *Double vie* et *Journée d'Amérique*, que je refais encore avec d'autres chansons qui proviennent des 10 dernières années, reçoivent à tous les coups un bon accueil.»

Dans les Cantons de l'Est depuis maintenant 25 ans, il dit se sentir vraiment Estrien. «J'habite un magnifique village, Saint-Venant, que j'apprécie encore plus depuis que j'ai divers projets ici avec des musiciens et des auteurs, Florent Volant entre autres. Cet été, on veut faire les *Sentiers poétiques*, qui consistent en une promenade où l'on s'arrête de temps à autre pour entendre des poèmes écrits par des gens d'ici.»

Il s'agit de sa troisième présence à la Fête du lac des Na-



Richard Séguin

tions. Est-ce que les gens de Sherbrooke sont plus réceptifs à certaines chansons moins populaires ailleurs? «Non, c'est à peu près partout pareil, les mêmes chansons provoquent les mêmes réactions, sauf quand elles désignent un coin de pays ou une histoire en rapport avec un village de la région.»

En septembre, Richard Séguin s'arrêtera pour se remettre à l'écriture. Le temps des spectacles tirant à sa fin, le spectacle de ce soir restera sensiblement le même que lors de sa récente tournée. «Même chose pour le show de la Traversée du lac Memphrémagog. Puisque l'échéance est plutôt courte et que nous n'aurons pas le temps de changer grand-chose.»

Mais pour l'instant, place à la fête de ce soir, sur la grande scène dès 22h30. «J'ai vraiment hâte d'être là, espérons que le temps nous sera favorable!»

Problèmes de circulation au centre-ville

Les policiers appelés en renfort

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Pour faciliter le flux de la circulation au centre-ville, la Ville de Sherbrooke aura recours à des policiers.

Déjà, a rapporté le directeur du service de la Planification et des travaux

publics, Guy Labbé, deux policiers ont été en service pour orchestrer la circulation au coin des rues du Dépôt et des Grandes-Fourches, hier midi.

«Nous avons décidé de faire appel à la Sécurité publique, au besoin... De même, nous avons modifié certains feux de circulation et nous n'excluons pas l'idée de les modifier à nouveau si cela est nécessaire.»

Selon M. Labbé, les données actuelles démontreraient que la situation décollant de la fermeture du pont Joffre qui permet à la rue Galt d'enjamber la rivière Saint-François, est sous contrôle. Mais, a-t-il rappelé, il est vrai que «nous sommes en juillet et que plusieurs personnes sont en vacances... Nous suivons donc la situation de près de manière à nous ajuster le plus rapidement possible.»

La Tribune

BINGO

4 000\$ à gagner!

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARRÉFOUR DE L'ESTRIE

8e MARATHON CARTE COMPLÈTE
UTILISEZ LA CARTE ROUGE DISTRIBUÉE DANS LE TÉLÉ-PLUS DU 5 JUILLET 1997

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

		I 22	G 48	N 43
B 2	I 26	O 72	I 23	B 12
B 51	N 33			

Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955

TOURNOI DE GOLF PAR LA MÉTROPOLITAINE

au profit de
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE DYSTROPHIE MUSCULAIRE

LE 8 AOÛT 1997 AU CLUB DE GOLF MILBY
Formule Shot Gun Vegas. Départ 13 h
Les commandites et dons sont appréciés
RÉSERVATIONS AU 821-4247

33908

Une enquête sur les VTT de plus en plus probable

Béatrice FARAND

Sherbrooke

Les accidents mortels impliquant des véhicules tout-terrain sont de plus en plus nombreux. Tellement qu'une vaste enquête du Bureau du coroner en chef pourrait éventuellement être déclenchée sur ces accidents, comme ce fut le cas pour ceux de motoneiges.

Ce n'est pas impossible, a indiqué hier François Houle, porte-parole du bureau du coroner en chef. Depuis le début de l'année, une dizaine de personnes ont trouvé la mort dans un accident de VTT au Québec, comparativement à 16 pour l'ensemble de l'année

1996, portant le total depuis 1987 à 180 personnes.

«Malheureusement, la tendance a de bonnes chances de se maintenir puisque nous ne sommes qu'à la mi-saison», commente François Houle. Les blessés s'ajoutent à cette triste liste. Seulement pour l'année 1996, on compte 102 blessés graves et 195 blessés légers.

Parmi les principales causes des accidents de VTT, la vitesse et l'imprudence comptent pour beaucoup, jumelés au fait que les utilisateurs ne portent pas de casque de sécurité la plupart du temps et que beaucoup d'enfants se retrouvent comme passagers. A ce sujet, un projet de loi est en cours et devrait être adopté d'ici la fin

de l'été. «On nous avait dit à la fin juin, mais rien n'est encore fait. La loi va être adoptée au cours de l'été, mais de là à savoir la date exacte...», explique M. Richard Charpentier, du ministère du Transport.

Pour une conduite sécuritaire

La nouvelle réglementation vise à rendre plus sécuritaire la pratique de ce sport. Elle apporte un aspect nouveau en imposant des limites de vitesse, soit de 50 km/h, et oblige les conducteurs de véhicules tout-terrain d'être âgés d'au moins 14 ans, tout en exigeant des conducteurs de moins de 16 ans l'obtention d'un certificat d'aptitudes. En d'autres mots, maintenant que les cours de conduite automobile ne sont plus

obligatoires, on oblige les futurs conducteurs de VTT à en suivre.

«On a bien hâte que la loi entre en vigueur, ça va permettre d'éviter des accidents», confie M. Houle. Il ajoute que, malgré cela, beaucoup de gens vont continuer d'aller dans des endroits non sécuritaires comme les gravières, où il demeure dangereux que le véhicule se renverse sur son conducteur. «C'est une des principales raisons pourquoi les VTT trois roues ont été interdits de fabrication il y a une dizaine d'années. Ayant moins d'équilibre, le véhicule ne tardait pas à lever dès que la vitesse était jumelée à une pente. Inévitablement, le conducteur tombait sur le dos et son véhicule retombait par-dessus lui», conclut-il. Cependant,

même s'il ne s'en fait plus, plusieurs personnes possèdent encore un trois roues.

L'hiver dernier, le coroner en chef a sorti un rapport complet concernant tous les accidents de motoneiges suivi de recommandations. En sera-t-il de même pour les accidents de VTT? «Une trentaine de décès étant reliés à la motoneige chaque année, la force du nombre imposait un rapport complet. Pour ce qui est du VTT, un rapport se fait à chaque fois qu'une mort violente se produit. Quant à savoir si un rapport global viendra, le nombre de décès augmentant, ce serait probablement une bonne idée», laisse entendre M. Houle.

LE GRAND MÉNAGE

3,9%[†] Taux de finance
Les meilleurs



CAVALIER 4 PORTES

188 \$/LOCATION 36 MOIS** (A)
AU MÊME PETIT PRIX QUE LA Z22



CAVALIER Z22

188 \$/LOCATION 36 MOIS** (B)



ASTRO

19997 \$*



METRO 3 PORTES

147 \$/LOCATION 36 MOIS** (C)



BLAZER

259 \$/LOCATION 24 MOIS** (D)



ACHIEVA

18 497 \$*



LUMINA

269 \$/LOCATION 36 MOIS** (E)



MONTE CARLO

269 \$/LOCATION 36 MOIS** (F)

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 24 ou 36 mois, avec versement initial (ou échange équivalent) de A: 1 400 \$, B: 1 700 \$, C: 1 400 \$, D: 4 437 \$, E: 2 000 \$, F: 3 000 \$, G: 3 158 \$, H: 1 200 \$. Préparation incluse. Transport (A et B: 620 \$, C: 525 \$, D: 695 \$, E et F: 785 \$, G: 840 \$, H: 895 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépot de sécurité requis de A, B, C, D, G, H: 300 \$ et E, F: 325 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km pour A, B, C, E, F, H et après 40 000 km pour D et G. †Taux de financement applicable sur certains modèles pour un terme allant jusqu'à 48 mois. †Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Un premier candidat pour la mairie de St-Élie

□ Le conseiller Serge Audet confirme qu'il sera sur les rangs cet automne

Michel MORIN
Sherbrooke

Voulant poursuivre dans la foulée de la saine gestion assurée par Richard Gingras, le conseiller Serge Audet confirme qu'il soumettra sa candidature à la mairie de Saint-Élie-d'Orford en vue des élections qui se tiendront en novembre prochain.

M. Audet, qui complète son deuxième mandat à titre de conseiller municipal, a fait savoir hier, par voie de communiqué, qu'il mettra toute son expérience acquise au fil des dernières années au profit de la population de Saint-Élie-d'Orford.

Ayant pris le temps de jauger ses appuis au cours des dernières semaines, depuis en fait que Richard Gingras a annoncé son retrait de la vie politique, Serge Audet dit aujourd'hui compter sur une belle brochette de supporters.

«Sans prétention, je peux dire que j'ai l'appui de près d'une centaine de bénévoles qui sont prêts à m'appuyer dans ma démarche à la mairie, de commenter Serge Audet. Soumettre ma candidature à cette fonction constitue un défi extraordinaire et c'est avec toute ma détermination que j'entends le relever.»

Également directeur général de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, Serge Audet entend cumuler les deux

fonctions s'il est élu premier magistrat de Saint-Élie-d'Orford. «Je suis à la Chambre depuis cinq ans et j'entends conserver mon poste même si je suis élu maire. Je ne vois pas de problème à accomplir les deux fonctions, surtout que celle de maire de Saint-Élie-d'Orford n'est pas à temps plein.»

Serge Audet devient donc le premier candidat à déclarer publiquement son intérêt pour le fauteuil de maire que laissera Richard Gingras à la fin du présent terme. M. Audet ignore précisément quel sera la donne en vue des prochaines élections, mais il s'attend tout de même à ce que des changements notables aient lieu dans la composition du conseil municipal de Saint-Élie-d'Orford.



SERVICE MÉCANIQUE MOBILE

NOUVELLE ADRESSE

Claude Desloges, propriétaire désire aviser sa clientèle que depuis le 7 juillet, sa nouvelle adresse est :

**999, RUE GALT EST,
SHERBROOKE**

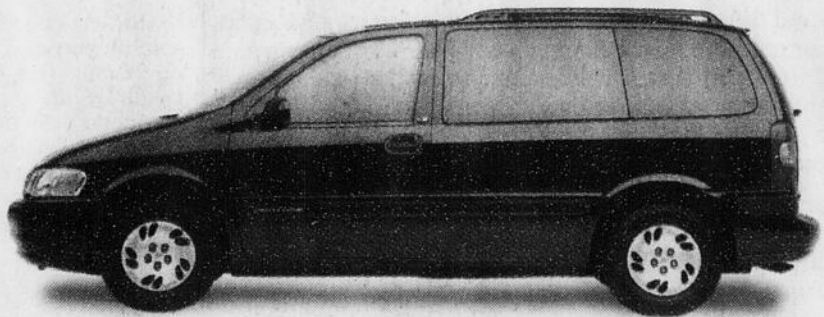
Vente - Entretien - Réparation

Tondeuses, tracteurs de jardin, souffleuses de toutes marques

TÉL. : 564-6623

GE CHEVROLET 97

ement sur certains modèles.
res offres de l'année.



VENTURE, LA MAXI MINI VAN
229 \$ /LOCATION 24 MOIS** (G)



TRACKER 4 PORTES
16 997 \$*



PICK UP CK
199 \$ /LOCATION 36 MOIS** (H)
OU **18 997 \$***



Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Peur viscérale des pit-bulls



Jacques PRONOVOST

Quand un chien mord un enfant; pire encore quand un pit-bull aux mâchoires puissantes lui arrache une oreille, la réaction est instinctive, viscérale autant que la peur qu'ils nous inspirent: ils faut les éliminer tous.

Aucun parent n'y reste insensible. Pas même ce père, amateur de canins, qui a tué toute sa meute dans la région de Québec après qu'un de ses chiens ait attaqué et blessé mortellement sa fillette. Ce n'était pas un pit-bull. Peu importe, l'histoire à faire dresser les cheveux sur la tête jette le discrédit sur tous les chiens de cette terre.

Mais il faut dépasser ces réactions instinctives, émotives, viscérales et examiner le problème sous toutes ses coutures avant de prendre une décision. Ce que n'a pas eu la prudence de faire le conseil municipal de Sherbrooke il y a quelques semaines en annonçant qu'ils n'auraient plus droit de cité à compter du 15 juillet.

Forcé aujourd'hui de retarder cette échéance, peut-être même de faire marche arrière éventuellement, le maire Perrault et ses conseillers ont l'air un peu fous. Mais, contrairement à ce que le conseiller Laurier Cusseau prétend, il faut y voir la voie de la logique plus que de la peur maintenant que les sentiments ont fait place au raisonnement dans ce dossier.

Le lobbying des propriétaires de chiens, et la pétition de 750 noms, peuvent sembler avoir porté fruit. C'est probablement un peu le cas. Mais la réglementation sur la présence de chiens dans la ville est suffisamment sérieuse et importante pour que les élus prennent toutes les facettes en considération avant d'édicter une réglementation inappropriée.

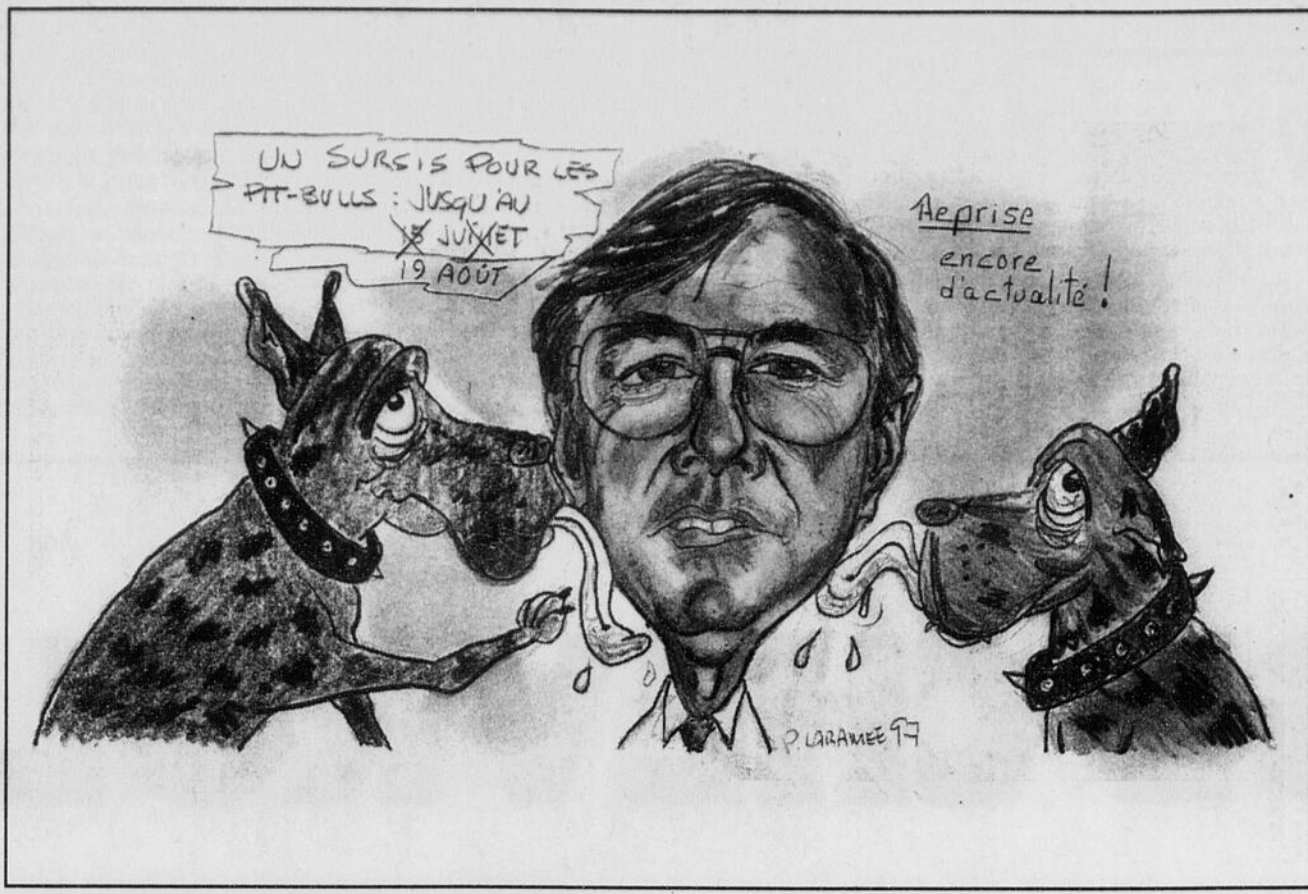
Comme le recommande la SPA, comme le recommanderont probablement les vétérinaires, c'est l'ensemble de la réglementation sur les chiens qui doit avoir des dents, pas seulement un article visant spécifiquement les pit-bulls.

Qu'on aille jusqu'à décréter l'arrêt de mort d'un chien ayant mordu sévèrement un citoyen, qu'on inflige des amendes considérables aux propriétaires de canins négligents, qu'on oblige le port de muselières lors des promenades, qu'on interdise même la présence de certaines races dans les lieux publics. Qu'on circoncrive les races jugées dangereuses aux enclos s'il le faut. Qu'on les bannisse à tout jamais si tel est le souhait de la population et la voie de la raison en fonction de la sécurité des gens.

Tout cela doit être mûrement réfléchi. Les pit-bulls sont des chiens puissants, épouvantés, dangereux s'ils ne sont pas parfaitement contrôlés par leurs propriétaires. Pourtant, ils ne mordent pas plus souvent que les autres races. Mais quand ils le font, ils représentent une menace plus grande compte tenu de leur tempérament belliqueux et de leur propension à ne pas lâcher prise. Certes, cette race appelle à une tolérance moins grande, une surveillance plus intense, une réglementation encore plus sévère. Il faut cependant à la Ville de Sherbrooke profiter de ce débat pour étendre ses règles à l'ensemble des propriétaires de chiens.

C'est à eux qu'incombe la responsabilité première. Derrière tout chien agressif se cache un propriétaire qui le tolère, ou pire, l'encourage. Ils doivent être responsabilisés au point de subir les conséquences des actes posés par leur toutous. Leur simple possession est un privilège. Il implique dressage et surveillance. Il comporte la responsabilité civile inhérente au privilège accordé.

Les élus sherbrookoïses sont bien avisés de soupeser leur décision pour prendre la bonne. La réaction émotive du départ ressemble à celle que nous avons tous quand un tel événement survient. Nous les ressentirons encore quand un autre chien mordra un enfant. Même après l'élimination de tous les pit-bulls.



TRIBUNE LIBRE

Mort au rendez-vous

Quel succès de gâchis ou gâchis de succès nous vivons dans le domaine de la santé, en cette pittoresque région des Cantons de l'Est.

La réforme a finalement réussi sa «saignée» et le système est enfin anémique au point où le gars d'en haut peut finalement décider pour le gars d'en bas. C'est un rêve de trente années de désinformation, de démolissage pendant que les vrais bâtisseurs s'acharnaient et s'acharnent toujours à faire fonctionner (ce qui en reste) un système conçu juste, équitable, accessible à tous, un système que nos parents souhaitaient, de tout coeur, depuis des décennies. La plus belle mesure sociale de l'histoire de ce pays.

Si c'est ça le succès, eh bien, nul besoin de penser à l'échec. Avec ces amis du régime (les fonctionnaires de tout acabit), nous n'avons certes pas besoin d'ennemis. Si nous sommes ici (dans l'Estrie) à l'avant-garde de ce qui se déroulera dans notre «belle province», les autres régions risquent de vivre des surprises inespérées mais surtout, macabres.

Absurde, insolite, insoutenable, invraisemblable, véritable roman de Kafka. Et si vous avez, dans cet univers ténébreux, le privilège de décider, vous pourriez, comme pour l'«Étranger» (Albert Camus), ne jamais savoir pourquoi vous êtes désolé. Un de mes patients vit présentement ce drame incroyable pour lui et troublant pour moi. Récemment, nous lui avons découvert une pathologie pour laquelle une intervention

chirurgicale rapide s'impose. Croyez-le ou non, dans ce magnifique ciel sans nuage du «pas de problème» du ministre Rochon, il devra vivre dans l'angoisse au moins huit mois avant qu'une possibilité de chirurgie ne soit envisagée. Entre-temps, les conséquences, pour ce pauvre homme sont potentiellement désastreuses; il risque, à 58 ans, la paralysie et, s'est il chanceux, la chaise roulante pour le reste de sa vie.

Mars est devenue accessible à l'humanité; la salle d'opération, elle, ne l'est plus ici... Le virage ambulatoire est l'ultime conséquence du développement technologique, nous dit-on! Pour

ma part, je préfère virer en sens inverse.

Bonne chance mon bon monsieur, où que vous soyez.

Le ridicule tue, la maladie aussi. C'est à se demander si, au rythme où vont les choses, 30% de la population ne risque pas d'être éliminée lorsque le seuil du déficit 0 sera atteint. La main-d'oeuvre compétente et expérimentée aussi.

Belle fumisterie planifiée!
Pierre Boux, m.d. Waterville

Charest et MacDonald

Je ne sais pas Monsieur si votre déclaration durant la dernière campagne électorale, à savoir que vous vous êtes réclâmé de la race des MacDonald, fut spontanée ou écrite par un chercheur qui ne connaissait pas son histoire.

Au cas où vous ne le sauriez pas, MacDonald est celui qui a fait pendre Louis Riel et qui a exterminé les Métis, c'est-à-dire les francophones qui avaient du sang indien. Il vous faudrait vous rendre à Batoche pour vous rappeler que les belligérants étaient comme en 1837, des francophones qui refusaient de disparaître afin de céder le pas aux grosses compagnies qui voulaient faire une voie de chemin de fer

pour passer de l'est à l'ouest. Des Indiens qui voulaient chasser le bison en paix. Des pacifistes qui ont usé toutes les avenues légales (Riel était un député fédéral élu). La proclamation de leur république n'était qu'un moyen de survie culturelle.

Le Canada, ce n'était pas un projet patriotique, mais une réalité économique: le commerce coast to coast. Le Canada n'existe pas pour le peuple, les dernières compressions le prouvent, mais pour les multi-millionnaires qui s'engraissent encore au profit du peuple à travers les subventions (...).

Jean Simoneau Montréal

TÉMOIGNAGE

Une grande dame d'une belle richesse humaine

Voici la présentation que faisait Mme Micheline Dupuis de la lieutenant-gouverneur du Québec, Mme Lise Thibault à l'occasion du dîner de la SSJB le 24 juin.

En ce jour de fête des Canadiens Français, c'est pour moi, un insigne privilège, une tâche bien agréable de présenter notre distinguée invitée, l'Honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec.

Le survol d'une feuille de route bien remplie nous permet de mieux connaître le cheminement de la carrière publique mais aussi de découvrir toute la richesse de la personnalité de cette grande dame.

Native d'un beau coin de pays, Saint-Rock de l'Acadie, elle vit une enfance heureuse, déjà ouverte à la vie politique du temps, le croiriez-vous? Son père est organisateur de l'Union nationale et il lui arrive de l'accompagner fièrement dans des campagnes électorales, elle connaît bien son slogan: «Rouge à Ottawa, Rouge à Québec, il faut que ça change». Elle répète à qui veut l'entendre: «Louge à Ottawa, Louge à Québec, faut que ça change». A son insu, elle hérite de la passion de son père: ses premiers balbutiements en politiques sont faits.

Elle fait des études à l'École normale où elle apprendra la pédagogie, l'art de transmettre des connaissances... un savoir qui lui profitera sûrement comme propriétaire d'un studio de musique et de fleurs; l'amour de la musique et des fleurs, deux passions qui l'animent encore aujourd'hui.

En 1959, elle épouse l'homme de sa vie, M. René Thibault. De cette union, naissent deux filles, Guylaine et Anne-Marie qui lui donnent 5 petits-enfants.

Son parcours nous laisse entrevoir discrètement un temps consacré à sa famille. C'est aussi un temps pour participer activement à la vie de la communauté et je dirais plus, permettre à chacun, chacune, de mettre un peu de son âme

dans son milieu: comité d'école, cercle des fermières, la société Canadienne de la Croix-Rouge en passant par la Chambre de commerce de Laval, du Cercle des femmes journalistes et les organisations de loisirs paroissiales. A l'écoute de son milieu, elle constate qu'il manque un lien, un lieu de rassemblement pour les femmes de Laval, elle fonde le Club des Femmes d'aujourd'hui de Laval.

En 1973, elle devient professeur à l'éducation des adultes; en 1977, les portes d'un autre médium s'ouvrent: elle sera animatrice et chercheuse d'émissions télévisées à caractère socio-familial.

L'horizon s'élargissant, elle assumera la présidence provinciale des fêtes du Canada en 1983-1984, la vice-présidence aux relations avec les bénéficiaires à la CSST de 1987 à 1993 après quoi, elle accède au poste de présidente-directrice générale de l'office des personnes handicapées du Québec.

Ses riches expériences de travail, son implication sociale et communautaire ont mis en lumière ses talents de communicatrice, de ras-



Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec

sembleuse. La voie, déjà ouverte dans son enfance, est maintenant pavée pour son accession à la vie publique. Après avoir été présidente de nombreux comités au sein du parti libéral, elle est candidate du parti à Québec en 1982 et à Ottawa en 1984. Une défaite, deux défaites, non des expériences enrichissantes mettant à l'épreuve son courage, sa détermination, son énergie tout en laissant une porte ouverte à de nouveaux horizons.

Et les activités culturelles qui ont jalonné sa vie, elles sont nombreuses. Elle se nourrit de belles et bonnes choses, elle crée de la beauté dans son environnement. Elle a conservé une capacité d'émerveillement qui lui permet de bien communiquer cette beauté.

Dès ses études, ses talents en composition française sont remarquables. D'ailleurs, en 1977, elle a été commissaire à la Commission de surveillance de la langue d'enseignement au ministère de l'Éducation. Elle avoue aimer écrire.

Auteure d'un livre «De belles et bonnes choses», 4 volumes traitant de la tapisserie, secrétaire-fondatrice du journal La Chaîne, collaboratrice à la revue Le temps de vivre, responsable du journal des femmes d'aujourd'hui et elle rêve d'écrire encore un jour... nous, nous rêvons vous lire, Honorable Lise...

Ce rayonnement à travers vos expériences de travail, votre implication sociale et communautaire, vos activités culturelles devrait être reconnu.

En 1994, le YMCA de Montréal vous décernait le titre «Femme de mérite catégorie affaires, professions et entrepreneurship»; La revue Châtelaine vous reconnaissait «Personnalité de l'année» parmi les 8 Québécoises qui, ici et au-delà de nos frontières, ont fait bouger les choses en 1994.

En 1996, une grande demande vous est faite: devenir le 27^e lieutenant-gouverneur du Québec. Le 30 janvier, c'est le couronnement de votre carrière; assermentation comme lieutenant-gouverneur, un honneur qui rejaille sur les femmes du Québec puisque vous êtes la première femme à occuper ce poste.

Honorable Lise, je me permets de vous citer. Il y a quelques années, vous écriviez: «Je me considère comme une personne profondément chanceuse et profondément heureuse. De ce fait, je deviens lumière, je deviens source...» Laissez-nous vous dire aujourd'hui: «Nous sommes témoins de votre rayonnement dans la sérénité... vous êtes lumière, vous êtes source, vous êtes inspiration pour chacun, chacune de nous.»

Nous sommes profondément touchés de votre intérêt pour notre mouvement. À notre façon, nous voulons reconnaître votre engagement continu au service de la communauté en vous nommant respectueusement membre honoraire à vie de notre belle société, la Société Saint-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke.

Nos hommages, Excellence Lise Thibault.

Micheline Dupuis présidente de la SSJB de Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur
		Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Dayon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur
				Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur
					Serge Nadeau Adjoint au directeur

Un moment historique pour le centre-ville de Sherbrooke

La passerelle cyclo-pédestre prend son élan



Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Dans le langage des communications, il est parfois question de moment historique comme la performance de Pathfinder et du robot Sojourner sur Mars ou de pas historiques comme ceux des premiers Américains à avoir foulé le sol lunaire... mais hier, dans le centre-ville de Sherbrooke, s'est accomplie une demi-enjambée historique.

Une première section de 50 tonnes de la passerelle cyclo-pédestre a été mise en place avec le concours de gigantesques grues, l'une à câbles et l'autre hydraulique.

Il fallait voir les flammes de fierté qui pétillaient dans les yeux et le langage de M. Yves Delagrave, directeur administratif de Béton Canada, le Réseau de Centres d'excellence sur les bétons à haute performance.

Pourquoi a-t-on utilisé des expressions historiques en début d'article? Tout simplement parce que cette passerelle pour les piétons et les cyclistes d'une portée de 60 mètres (près de 200 pieds) constitue une première mondiale à cause du matériau révolutionnaire dont elle est fabriquée, à savoir du béton de poudres réactives.

Amorcés à la mi-mai, les travaux exécutés par la firme Pomerleau, de Saint-Georges-de-Beauce, se déroulent rondement. Cette semaine, avec la livraison des six voussoirs préfabriqués, ils entrent dans la phase excitante, celle où le projet unique prend forme.

Les opérations se déroulent dans la rivière Magog, non loin du confluent de la rivière Saint-François. La passerelle bondira de la rue des Abénaquis jusque dans le parc de stationnement La Grenouillère.

«Passer de la phase d'élaboration en laboratoire, à celle de la production puis de l'installation, c'est carrément excitant» lancera M. Delagrave.

Une première

Les gens de la firme Pomerleau n'échappaient pas davantage à cette excitation mêlée de curiosité. «Des ponts, des barrages, ça oui, nous en avons construits, érigés. Mais une passerelle de cette nature, c'est la première fois» commentera M. Richer Roy, le surintendant qui estime que les travaux se déroulent fort bien jusqu'à ce jour.

De nombreux curieux se sont installés le long de la rue Frontenac, du côté de la rue des Abénaquis ou encore sur le pont ferroviaire pour suivre l'érection de la première section.

Les mots «beau projet» revenaient souvent et avec raison dans les propos de M. Delagrave. Un beau projet où se marient fort bien les termes partenariat, intelligence, qualité, capacités du génie humain...

Rappelons que le béton de poudres réactives (BPR) a été développé par Pierre Richard, directeur scientifique de la compagnie française Bouygues. De son côté, Pierre-Claude Atcin, directeur scientifique de Béton Canada à l'Université de Sherbrooke a permis au PBR de passer du laboratoire au chantier. Le groupe de génie-conseil Teknika, de Sherbrooke, a supervisé l'ingénierie du projet, la compagnie Bouygues, en plus de développer le BPR, a calculé et établi les dimensions de la passerelle, Béton Bolduc, de Ste-Marie-de-Beauce, a préfabriqué les six voussoirs ou sections de dix mètres de la passerelle, Sika Canada, de Montréal, a conçu le matériau de recouvrement du tablier de la passerelle et la compagnie VSL, de Suisse, a conçu les mini-ancrages nécessaires à l'application des efforts de postcontrainte.

Ce bijou de technologie révolutionnaire a réussi à intégrer trois concepts: l'utilisation du BPR pour la construction du tablier de la passerelle, le confinement du BPR dans des tubes minces en acier inoxydable et la conception d'une structure réticulée postcontrainte. Il ne faudrait pas oublier l'esprit d'ouverture des autorités de la Ville de Sherbrooke et la qualité des services.

«C'est un matériau qui se compare à l'acier. Les structures en BPR sont aussi légères que celles en acier et deux à trois fois moins lourdes que celle en béton; elles sont plus ductiles que celles du béton conventionnel, donc plus fiables en condition de surcharge; la résistance à l'abrasion confère à l'ouvrage une plus grande longévité; l'élimination des aciers d'armature donne plus de liberté au concepteur quant aux formes qu'il peut utiliser, élimine le travail long et coûteux de calcul, de dessin et

de mise en place des armatures; enfin la durabilité supérieure du BPR assure aux structures situées dans des milieux agressifs une longévité supérieure d'où des gains d'exploitation importants» a plaidé M. Delagrave.

Voisin de la nouvelle passerelle, on a senti le pont de chemin de fer (sur lequel apparaît la date 1891) frémir d'envie quand la première section de la svelte, élancée voire aérienne passerelle a été érigée!

Une première section de 50 tonnes de la passerelle cyclo-pédestre a été mise en place hier, avec le concours de gigantesques grues. En mortaise, Yves Delagrave, directeur administratif de Béton Canada.

Imacom Daguerre, René Marquis

NOMINATION

LES
LABORATOIRES
SHERMONT
INC.

ACCREDITATION ISO/CEI GUIDE 25
ENREGISTRÉ ISO 9002 (1994)

821-4373
2605, rue Bonin
Sherbrooke

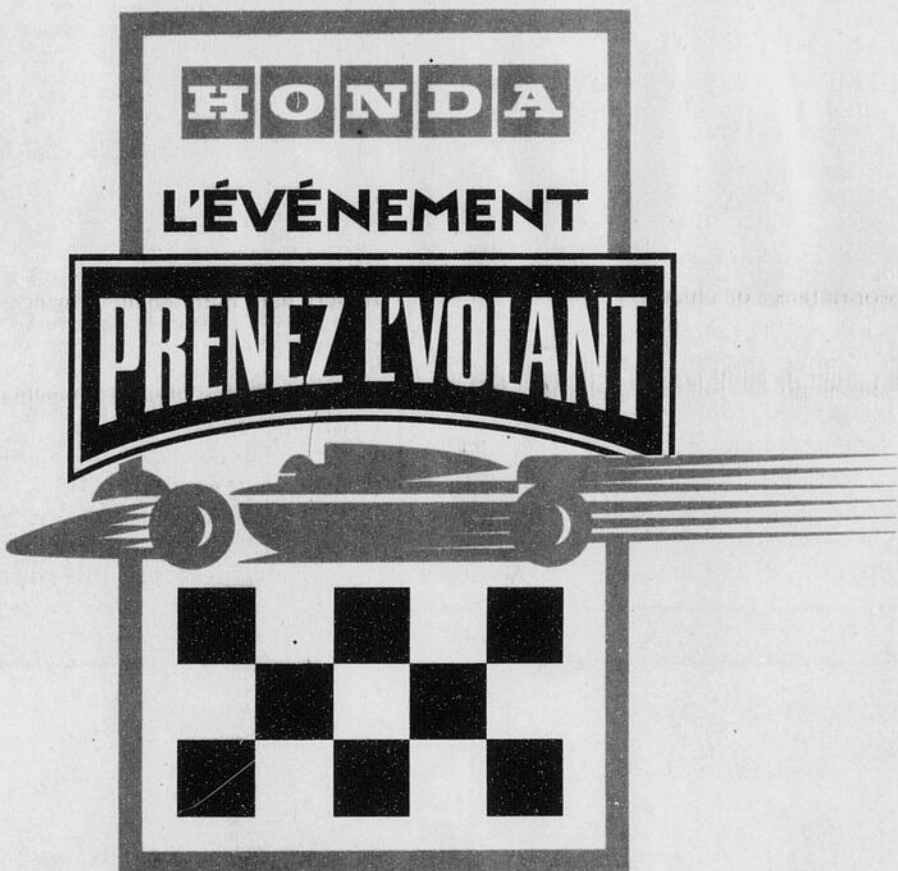
De gauche à droite, **Éric Charron**, ing., M. Ing., directeur régional, **Yves-Gilles Prévost**, ing., chef de service géotechnique et environnement des sols, **André Levesque**, ing., M. Ing., ingénieur senior, expert en géotechnique et construction et aussi expert légal.



Le directeur régional des Laboratoires Shermont inc., l'ingénieur **Éric Charron** et **André Levesque**, ingénieur senior, expert en géotechnique et construction et expert légal sont heureux d'annoncer la nomination de l'ingénieur **Yves-Gilles Prévost** à titre de chef de service géotechnique et évaluation environnementale/environnement des sols. Monsieur Prévost est à l'emploi des Laboratoires Shermont inc. depuis 1994 comme ingénieur de projet. Il pratiquera sous la supervision technique de l'ingénieur senior André Levesque. Les Laboratoires Shermont inc. oeuvrent dans les domaines des essais de laboratoires et contrôles qualitatifs in situ en sol, béton de ciment et béton bitumineux, ingénierie géotechnique, environnement (caractérisation des eaux usées et des sols potentiellement contaminés) et inspection de toitures. Les Laboratoires Shermont inc. possèdent un système qualité enregistré **ISO 9002 (1994)** et l'entreprise est accréditée **ISO/CEI guide 25**, accréditation accordée à très peu de laboratoires.

33804x

Trois excellentes raisons de profiter de ce taux au plus tôt.



Accord, berline Civic et Odyssey. À un tel taux, vous êtes gagnant sur toute la ligne.

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.

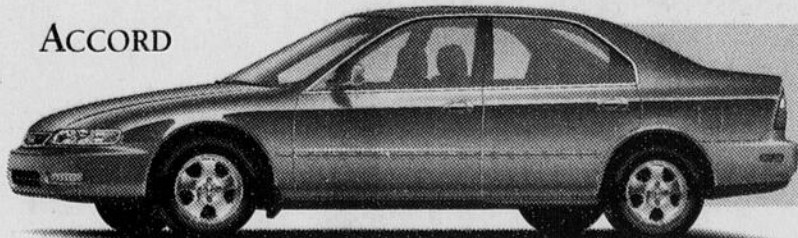
3,8%*

FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS OFFERT POUR

TOUTES LES ACCORD, BERLINES CIVIC ET ODYSSEY 1997 NEUVES.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

ACCORD



En prenant le volant, certaines personnes aiment bien une voiture qui les impressionne par sa puissance, et qui impressionne les autres par sa distinction. Voilà pourquoi Honda veut vous impressionner avec un taux de financement vraiment bas pour ses Accord, du coupé le plus sportif jusqu'aux berlines les plus raffinées. Et cette offre englobe toute la gamme, y compris la EX-R à moteur VTEC, la berline V6 et les modèles SE édition spéciale. Découvrez maintenant comment l'innovation technologique et l'élégance peuvent faire battre votre cœur.

L'Odyssey de Honda peut accueillir six ou sept personnes en tout confort. C'est pourquoi notre proposition fera plaisir à une foule de gens. En plus d'offrir un espace intérieur vaste et polyvalent - la banquette arrière se range même dans le plancher - l'Odyssey franchit les grands espaces avec brio. Ses accélérations vives et sa grande maniabilité lui permettent de s'intégrer facilement dans la circulation des autoroutes. Et grâce à ses quatre portes, comme celles d'une berline, vous serez toujours en tête du peloton.

ODYSSEY



BERLINE CIVIC



La berline Civic marie l'élégance et la performance pour vous offrir une valeur exceptionnelle. Grâce à son entretien facile et à sa consommation étonnamment basse, vous ne visiterez pas souvent la ligne des puits. Comme toutes les Honda, la Civic doit sa réputation à une fiabilité qui lui permet de devancer les autres à la ligne d'arrivée.

* Offre de financement d'achat faite par Honda Canada Finance Inc. pour une durée limitée et sur acceptation du crédit. Programme de financement à 3,8% portant sur toutes les berlines Civic, les Accord et les Odyssey 1997, pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement: 20 000 \$ au taux annuel de 3,8% = 449,79 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 1 589,92 \$; coût total: 21 589,92 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Informez-vous auprès du concessionnaire.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION



80265

Les élus des petites villes veulent parler à Trudel

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les élus municipaux de la périphérie des villes-centres,

dont ceux de la région de Sherbrooke, pressent le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, de les rencontrer dès que possible pour discuter d'une alternative au transfert de 544 millions \$ dans le champ foncier des municipalités.

«On a formé un regroupement des municipalités en périphérie des villes-centres et convenu de demander au ministre Trudel une rencontre dans les meilleurs délais pour échanger sur des propositions qui pourraient rallier l'ensemble du monde municipal et le gouvernement», indique le maire d'Ascot et représentant de l'Estrie à l'UMQ, Robert Pouliot.

«M. Trudel nous a informé qu'il ne pouvait pas nous rencontrer avant septembre, alors qu'il avait lui-même indiqué que nous devions tous travailler fort, même durant les vacances d'été», fait remarquer M. Pouliot, qui a d'ailleurs écrit au ministre Trudel en tant que membre du nouveau Regroupement des maires des villes périphériques du Québec.

«Nous sommes prêts à lui présenter des propositions dès que possible», dit-il.

Démission en bloc de l'UMQ?

D'autre part, les élus des sept MRC de l'Estrie doivent se rencontrer, possiblement en août

prochain, pour discuter des conséquences du nouveau délestage du gouvernement québécois, qui sont moins sévères pour les villes-centres, et étudier la possibilité de quitter l'Union des municipalités du Québec.

«Ça pourrait être un point comme tel, parce que les gens prétendent qu'ils n'ont pas été défendus comme ils auraient dû l'être par l'UMQ avec le transfert de 500 millions \$», explique le préfet de la MRC de Sherbrooke, Richard Gingras.

«On veut aussi rappeler au ministre Trudel que les 34 villes-centres du Québec ne représentent pas 60 pour cent de la population du Québec, mais bien 34,7 pour cent», signale-t-il.

Pour l'un des deux projets commerciaux en face du Carrefour refusés par le conseil

C'est partie remise seulement

Sherbrooke (GF)

Le refus des demandes d'amendement au zonage en vue de permettre la réalisation de deux projets commerciaux en face du Carrefour de l'Estrie, le long du boulevard Portland, ne signifie nullement la mort de ces projets à cet endroit. A tout le moins, pas pour l'un d'eux.

Appelé à réagir à la décision du conseil municipal de refuser la modification de zonage souhaitée, le promoteur de l'un de ces projets, le pharmacien Alain Haddad, a en effet expliqué que c'était tout simplement partie remise.

D'ailleurs, a dit M. Haddad qui pilote l'un des deux dossiers en question avec son associé, l'homme d'affaires Pierre Bolduc, «j'ai été surpris que le dossier soit traité au conseil, lundi soir. Je croyais que le sujet serait reporté à plus tard».

Ainsi, a-t-il expliqué, le maire et des conseillers avaient été informés de la tenue présentement d'une étude commandée par les deux promoteurs à une firme d'ingénierie. Cette étude servira à étayer leur demande, notamment en ce qui concerne l'une des objections soulevées par le Comité consultatif d'urbanisme, soit celle reposant sur les «accès véhiculaires» et la géométrie peu favorable du boulevard Portland.

Selon M. Haddad, la firme d'ingénierie de Sherbrooke mène présentement à bien cette étude et elle sera jointe à une nouvelle demande, «d'ici un mois».

Il a dit qu'il serait étonné si la nouvelle demande «ne passe pas au conseil».

La raison évoquée par le conseil municipal, lundi soir, est aussi l'abondance de sites disponibles pour la réalisation de tels projets, ailleurs à l'intérieur des limites de la ville.

M. Haddad est par ailleurs demeuré dis-

cret sur la nature du projet nourri par M. Bolduc et par lui-même. Il a toutefois précisé que, contrairement à ce qui a été dit par des membres du conseil et répété dans le journal, «il ne s'agit pas d'une pharmacie... Vous ne trouvez pas qu'il y a suffisamment de pharmacies en ville? Et d'ailleurs, il y en a une en face, dans le Carrefour. C'est bien assez...»

Il a également déclaré qu'il s'agissait d'un projet de «trois millions de dollars et plus».

Quant à l'autre projet commercial concerné par le refus de modification au zonage, il s'agit de celui préparé par Développement Iberville, soit l'implantation de magasins-entrepôts. Hier, le vice-président, Allan W. Hitzman, n'a pas retourné l'appel téléphonique logé à son bureau. Il n'a donc pas été possible d'obtenir ses commentaires.

Les deux projets mis ensemble supposeraient des investissements totaux de 5 à 10 millions de dollars.

HERPÈS ÉTUDE SUR LA VACCINATION



Novabyss inc.

ÊTES-VOUS
le ou la partenaire d'une personne faisant ou ayant fait de l'herpès génital? Nous sommes à la recherche de volontaires pour participer à une étude clinique afin d'évaluer un nouveau vaccin.

Pour des informations supplémentaires, communiquez du lundi au vendredi entre 8 h et 22 h avec :

Marie-Line Couture, Geneviève Ross
Josée Soucy, Caroline Cayer,
Marie-Claude Rodrigue, infirmières

(819) 820-5488

Dr Claude St-Pierre, Dr Rémi Bouchard
et Dr Jacques Dubois

Clinique des médecins d'urgence
632, rue Bowen Sud, Sherbrooke

32256

0\$ COMPTANT



TERCEL

GROUPE VALEUR
Direction assisté
Banquette arrière rabattable
Montre numérique
Moulures latérales
Télécommande du coffre et du réservoir
Essuie-glace intermittent et +

197\$*/mois

0\$ COMPTANT



COROLLA

228\$*/mois

0\$ COMPTANT

Servodirection
Servofreins
0\$ comptant



RAV 4 4X4

299\$*/mois

0\$ COMPTANT

4 portes radiocassette
Essuie-glace intermittent
Servodirection
Servofreins



CAMRY CE

359\$*/mois

0\$ COMPTANT

Transmission
automatique et
air climatisé

FINANCEMENT À PARTIR DE

3.5%

Là où
les voitures d'occasion
vous sont offertes avec
la garantie
pleine satisfaction
30 jours

RELAIS TOYOTA

2059, rue King Ouest

563-6622

#1

Catégorie B

au
Canada
POUR LE
PROGRAMME
FIERTÉ
TOYOTA